



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织



REUNION INTERNATIONALE D'EXPERTS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALIEN

Lundi 18 février 2013

Siège de l'UNESCO (Paris)

RAPPORT FINAL ET PLAN D'ACTION POUR LA REHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET LA SAUVEGARDE DE MANUSCRITS ANCIENS DU MALI

Résumé

Une réunion internationale d'experts pour la sauvegarde du patrimoine culturel malien s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris le 18 février 2013. Réunissant plus de 200 participants – ministres, experts, représentants des États membres et organisations internationales techniques, la réunion a permis de présenter des informations et d'échanger sur les dommages causés au patrimoine culturel malien depuis le début du conflit en 2012 et son impact sur la préservation des manuscrits et des objets culturels. La réponse stratégique apportée par l'UNESCO et ses partenaires a également été abordée.

*La réunion, organisée avec le soutien du gouvernement de la France (Ministère de la culture et de la communication), a abouti à l'adoption d'un **Plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali** avec trois objectifs principaux:*

- i. la réhabilitation du patrimoine culturel endommagé pendant le conflit, avec l'implication active des communautés locales;
- ii. mettre en place les mesures pour la sauvegarde durable des manuscrits conservés dans la région;
- iii. le renforcement des capacités en vue de rétablir les conditions appropriées pour la conservation, l'entretien, la gestion et la sauvegarde du patrimoine culturel y compris des manuscrits et du patrimoine immatériel.



I. Introduction

1. Une réunion internationale d'experts pour la sauvegarde du patrimoine culturel malien s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris le 18 Février 2013. Etait présente à cette réunion une importante délégation malienne, comprenant : M. Bruno Maïga, Ministre de la Culture du Mali ; Mme Aminata Sy Haidara, Secrétaire générale du Ministère de la Culture ; M. Klessigue Sanogo, Directeur national du Patrimoine culturel, Ministère de la Culture du Mali; M. Ali Ould Sidi, Chef de la Mission culturelle de Tombouctou; M. Samuel Sidibé, Directeur du Musée national du Mali; M. Abdoukadi Idrissa Maïga, Directeur général de l'Institut des Hautes études et de recherches islamiques Ahmed Baba à Tombouctou ; M. Abdel Kader Haidara, Directeur de la Bibliothèque de manuscrits *Mama Haidara* à Tombouctou; M. Alpha Sane Cissé, Imam Adjoint de la Mosquée Djingareyberre de Tombouctou. Ont aussi assisté à cette réunion des membres de la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO : Mme Fatoumata Aissi-Camara et Mme Dédéou Sidibé et des représentants de l'Ambassade du Mali en France : Mme Aissata Konandji, Ministre-Conseiller ; M. Abdoul Karim Sidibé, Chargé de Protocole; M. Tidiani Traoré, Premier Conseiller; Mme Fatoumata Tania et Mme Massa Tounkara de la Cellule économique.
2. En outre, quelque 160 participants étaient également présents, parmi lesquels des représentants des Etats membres de l'UNESCO et des organisations techniques telles que : le Centre international d'études pour la conservation et la restauration de biens culturels (ICCROM) ; le Conseil international des musées (ICOM); le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) ; l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) ; la Fédération internationale des Bibliothèques et des Archives (IFLA) ; le Comité international du Bouclier Bleu (ICBS) ; le Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA) ; l'Ecole du patrimoine africain (EPA); le Trust Aga Khan pour la Culture ; la Commission européenne et la Cour pénale internationale (CPI). Les instituts et associations pour le patrimoine étaient représentés, entre autres, par l'Institut national du Patrimoine (France), le Fonds mondial pour les monuments (WMF), Le Centre international pour l'architecture de terre de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Grenoble (CRATERRE-ENSAG) et la Fondation Prince Claus pour la Culture et le Développement. Les établissements publics techniques étaient représentés par l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (France), la Bibliothèque nationale de France et le Ministère de la Culture et de la Communication français. La liste complète des participants est disponible auprès du Secrétariat sur demande.
3. L'objectif de cette réunion était, en premier lieu, de permettre aux autorités maliennes de présenter la situation du patrimoine culturel du Mali depuis le début du conflit en avril 2012 et après l'intervention militaire qui a commencé en janvier 2013. Il visait également à donner un aperçu des réponses stratégiques de l'UNESCO et de ses partenaires face à la crise, et enfin, à préparer et mettre en place un plan d'action détaillé pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens au Mali, en s'appuyant sur les vastes connaissances des communautés locales, et en appelant les donateurs potentiels à le soutenir. A cet effet, la première partie de la réunion a été consacrée à dresser le bilan des dégâts et des besoins de réhabilitation et de reconstruction du patrimoine culturel, tandis que la deuxième partie a porté sur la mise en place d'une stratégie intégrée de coopération culturelle dans l'urgence, à court, moyen et long terme. En outre, afin de superviser les efforts de réhabilitation internationale au Mali dans le domaine culturel et d'en assurer la coordination et la cohérence, l'UNESCO a créé un groupe d'experts sur le Mali,

composé de représentants de l'UNESCO, l'ICOM, ICOMOS, ICCROM, IFLA, EPA, FPMA, et CRATERRE-ENSAG.

II. Ouverture de la Réunion

4. La réunion a été ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, qui a remercié les participants pour le soutien accordé au Mali, à sa population et à sa culture, et leur a rappelé le mandat de l'UNESCO en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel, mandat qui comprend la réhabilitation du patrimoine matériel ainsi que la restauration de ses valeurs culturelles. « La renaissance du Mali passera par la culture » a-t-elle déclaré. Mme Bokova a remercié la France et le soutien du Président François Hollande à la reconstruction du patrimoine du Mali et a insisté sur la nécessité de forger de « nouvelles alliances ». Elle a ensuite rappelé les mesures prises par l'UNESCO depuis le début des événements, à savoir, entre autres, la sensibilisation et la mobilisation de tous les partenaires, la mise en place d'un compte spécial pour le Mali, l'envoi de trois missions sur le terrain, la production et la distribution d'une carte des sites culturels majeurs et d'un « passeport pour le patrimoine ». A la suite de sa mission au Mali du 2 février 2013, la Directrice générale a annoncé son intention d'y envoyer une mission d'experts de l'UNESCO, dès que les conditions de sécurité le permettront, en partenariat avec le gouvernement du Mali, avec trois priorités stratégiques : 1) la reconstruction ; 2) la protection des manuscrits et 3) le renforcement des capacités.
5. Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la culture et de la communication de la France a informé les participants que la France soutiendrait le Mali dans la reconstruction de son patrimoine. Elle a souligné les liens profonds qui unissent la France et le Mali, et a assuré que la France dispose d'un large éventail de partenaires prêts à participer à la préparation d'un Plan d'Action et de Coopération, qui inclura: 1) un soutien institutionnel pour l'évaluation des destructions; 2) la participation de la France pour la valorisation et la reconstruction du patrimoine et la formation des professionnels du patrimoine au Mali, ainsi que le soutien à la numérisation des manuscrits, une assistance technique à des sites maliens du patrimoine mondial par le biais de la *Convention France-UNESCO* et 3) la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Elle a rappelé sa conviction sur le fait que la culture est un facteur de paix, et que la reconstruction du patrimoine du Mali aidera à restaurer la dignité du peuple malien.
6. M. Bruno Maïga, Ministre de la culture du Mali a été honoré par l'intérêt de la communauté internationale et a remercié l'UNESCO pour l'organisation de cette journée de solidarité et cette réunion consacrée à l'élaboration d'un Plan d'Action pour la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine du Mali. Il a repris une citation de griot disant: « *L'homme riche n'est pas celui qui a de l'or plein les poches. Le véritable pouvoir, c'est de pouvoir compter sur les autres.* » M. Maïga a poursuivi en déclarant que « Les islamistes avaient pour objectif de détruire notre passé, notre culture, notre identité afin d'imposer un modèle social. La culture très riche du Mali sert de ciment à la cohésion sociale et il faut s'opposer à sa destruction » Il a remercié le gouvernement français pour son intervention efficace, et a souligné que cette crise avait mis au jour la fragilité du patrimoine culturel et de sa gestion ainsi que les menaces des Islamistes contre le patrimoine. Il a également remercié l'UNESCO pour son intervention et pour avoir mobilisé la communauté internationale, notamment à travers la distribution de 8 000 passeports pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Mali.

7. Son Excellence M. Solomon Jason Mbuli, Président du Groupe Afrique de l'UNESCO, Ambassadeur, Délégué permanent de la Zambie auprès de l'UNESCO, a commencé son intervention en soulignant à quel point le soutien de la Directrice générale de l'UNESCO indique clairement au reste du monde l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel. Il a rendu hommage aux personnes victimes du conflit au Mali et qui ont risqué leur vie pour protéger la plupart des manuscrits de Tombouctou. Il a appelé la réunion à adopter un plan d'action non seulement pour mettre fin à la destruction du patrimoine, mais également pour réparer les dommages causés aux sites du patrimoine du Mali.

III. Première séance: Situation du patrimoine culturel du Mali

8. La première séance fut ouverte et présidée par Son Excellence Mme Denise Houphouët-Boigny, Ambassadeur, Déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO, qui a salué l'intervention française ayant mis fin aux destructions à Tombouctou et Gao. Elle a rappelé aux participants que cette réunion leur permettrait de discuter et d'approuver un plan d'action concret, préparé par l'UNESCO, en collaboration avec le groupe de travail sur le Mali, mais qu'il fallait avant tout évaluer les dommages et comprendre l'importance de ce patrimoine.
9. M. Ali Ould Sidi, Chef la Mission Culturelle de Tombouctou, Ministère de la Culture du Mali, a donné un aperçu du patrimoine culturel du Mali et décrit l'impact que l'occupation des Islamistes au nord a eu sur les sites du patrimoine mondial et sur le patrimoine immatériel. Il a donné des exemples de destructions et de dommages causés aux mausolées, aux mosquées et aux manuscrits à Mopti, Gao et Tombouctou (11 des 16 mausolées du site de Tombouctou ont été détruits, et les deux mausolées de la mosquée de Djingareyberre, la plus grande mosquée de la ville, ainsi que le monument el Farouk ont été les cibles répétées d'attaques. Environ 2000 à 3000 manuscrits ont été brûlés et il y a des risques importants de trafic illicite des quelque 300 000 manuscrits). Il a décrit les interdictions imposées aux communautés du Nord Mali par les groupes armés rebelles, qui ont affaibli le tissu social comprenant l'interdiction de fêtes traditionnelles et religieuses, de pratique de la littérature issue de la tradition orale et de cérémonies liées à la restauration des mosquées et des mausolées. Enfin, il a présenté la stratégie adoptée dans le but d'attirer l'attention et d'obtenir le soutien de la communauté internationale, incluant : la « Déclaration de Tombouctou » et l'adhésion du Mali au second Protocole de 1999 de la Convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, lui permettant de bénéficier de mécanismes internationaux pour la protection de son patrimoine culturel. M. Ould Sidi a terminé sa présentation avec deux vidéos montrant les destructions causées à un des mausolées et le témoignage d'un expert local sur l'impact de ces attaques sur l'âme de Tombouctou.
10. M. Abdoukadi Idrissa Maïga, Directeur général de l'Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba à Tombouctou, a remercié l'UNESCO pour son aide à la création de l'Institut Ahmed Baba en 1970 dans le but de collecter des documents en langue arabe en Afrique. Depuis, l'Institut a rassemblé et conservé près de 45 000 manuscrits, dont la majorité (estimée à plus de 90%) a été mis en sûreté à Bamako et ailleurs, dès les premiers mois du conflit. Toutefois, ces manuscrits sont gardés dans des coffres et leur état de conservation présente des risques. Parmi les quelque 300,000 manuscrits présents dans la région de Tombouctou le nombre de ceux ayant été détruits par les groupes armés ne pouvait pas être confirmé, notamment parce qu'une grande partie est détenue par des

particuliers dans des collections privées, mais ces pertes sont estimées à quelques milliers. M. Maiga a fait appel à la solidarité de toutes les bibliothèques de manuscrits anciens et à leur soutien dans les efforts déployés pour reconstruire les collections.

11. M. Samuel Sidibé, Directeur du Musée National du Mali, a rappelé les multiples formes que cette crise a eu sur le plan politique et sécuritaire au Mali depuis le début de l'année 2012, et a observé que cela avait conduit à deux types de menace pour la préservation des biens culturels dans les collections des musées du Mali : 1) un risque pour la sécurité des collections et 2) le risque de trafic illicite de biens culturels. Le Musée du Sahel de Gao est fermé depuis le début de l'occupation. La conservation de ses collections n'est pas assurée car le personnel du musée a dû évacuer le bâtiment. Un gardien resté sur place a indiqué que des insectes avaient commencé à infester les collections. Le nouveau bâtiment du musée du Sahel a été occupé par des groupes armés. Sur les trois musées de Tombouctou, deux ont subi des dommages. Le Musée National du Mali, qui est situé à Bamako et qui renferme 30 000 objets dans ces collections, a également subi les conséquences de l'occupation dans le Nord. Le nombre de visiteurs a fortement baissé et la dégradation de la situation financière entrave le paiement du service de sécurité et du personnel d'entretien. Grâce au financement de l'UNESCO et de la Fondation Prince Klaus, un programme est mis en œuvre afin de renforcer la sécurité et convaincre les populations locales de la valeur de leur patrimoine. Ce programme a également mis en place un plan d'évacuation pour les collections les plus importantes et une campagne de sensibilisation est en cours de diffusion à la radio et à la télévision au Mali. Dans un effort de lutter contre le trafic illicite, le musée a d'ores et déjà acheté 30 objets à des familles qui craignaient d'avoir à se débarrasser des biens culturels en leur possession avant qu'ils ne soient détruits par les groupes armés qui ont installé la terreur au sein des communautés locales. Cependant, il existe d'autres voies parallèles et le risque de trafic illicite des biens culturels du Mali est une menace considérable. M. Sidibé a terminé sa présentation en exprimant son inquiétude au regard des défis que pose la sauvegarde du patrimoine du Mali sur le long terme.
12. A la suite de ces trois présentations, le panel de discussion s'est penché sur le patrimoine du Mali avec des interventions de M. Abdel Kader Haidara, directeur de la Bibliothèque de manuscrits Mama Haidara, Mme Kirsti Kovanen, Secrétaire générale d'ICOMOS, M. Stefano de Caro, Directeur général d'ICCROM, Mme Christiane Baryla, représentante de l'IFLA et M. Luis Monreal, Directeur général du Trust Aga Khan pour la Culture. Ces intervenants ont expliqué comment leurs organisations respectives pouvaient contribuer à la sauvegarde du patrimoine du Mali.
13. Pendant la prise de parole du public, l'Ambassadeur de la Délégation permanente du Qatar auprès de l'UNESCO a affirmé l'intérêt de son pays à contribuer à la sauvegarde des manuscrits. Le Directeur du patrimoine culturel du Bénin, M. Richard Sogan, a rappelé l'importance de penser aux formations à long terme et de profiter des ressources et compétences présentes dans la sous-région. Il a souligné la nécessité de bourses d'études et le besoin de réconcilier la population avec son patrimoine. La présidente de l'association Mali-Dijon a souligné le besoin de mettre en place une stratégie qui prend conscience des besoins du patrimoine et met l'accent sur la formation. Elle a proposé qu'un état des lieux précis soit fait sur ce qu'était le patrimoine avant et après le conflit. Le représentant de la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO a insisté sur la durabilité des actions, l'importance d'impliquer les populations locales pour que le patrimoine ne soit pas qu'une affaire d'experts. Un dernier intervenant, journaliste de la télévision nationale du Mali, a appelé l'UNESCO à impliquer la jeunesse et à lui faire comprendre la

valeur des manuscrits. il a indiqué qu' « il y avait de la force entre les jeunes mais qu'il manquait de coordination et de savoir-faire. »

14. Son Excellence Mme Houphouët-Boigny a résumé les principales conclusions comme suit : la nécessité d'une évaluation détaillée des dommages; la nécessité de sécuriser le patrimoine restant; la nécessité de retrouver les biens perdus et de lutter contre le trafic illicite des objets culturels; le nécessaire renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, en collaboration avec les communautés locales qui ont un solide savoir-faire, une grande connaissance de ce qui est sacré; la nécessité de garantir la durabilité de toutes les actions entreprises ; et, enfin, la nécessité d'impliquer tous les Etats africains dans ces mesures car aucun pays n'est à l'abri de ces problèmes. M. Sidibé a rappelé l'importance d'accorder une attention particulière non seulement aux dégâts matériels mais également aux dégâts occasionnés sur l'esprit du peuple malien. Il a appelé à une mise en valeur du patrimoine pour qu'il soit au cœur du projet de réhabilitation culturelle, en disant qu'il faut «arriver à créer une vraie défense dans les esprits en mettant en place une politique d'éducation et de valorisation du patrimoine sur le long terme».

IV. Deuxième séance: La réponse stratégique de l'UNESCO et de ses partenaires à la crise

15. Cette séance a été présidée par M. Lazare Eloundou, Chef de l'unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui a présenté les actions menées par l'UNESCO depuis le début du conflit au Mali. Il a évoqué: les nombreux appels lancés par la Directrice générale pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Mali (10 appels et déclarations entre avril 2012 et janvier 2013) ; plusieurs correspondances avec les partenaires (notamment les gouvernements des pays frontaliers du Mali, INTERPOL, les agents des douanes, les Carabiniers italiens, le Procureur de la Cour Pénale Internationale et les pays engagés dans l'action militaire au Mali, ainsi que la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest – CEDEAO, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ecole du patrimoine africain – EPA); et les notes régulières fournies au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par les représentants de l'ONU à New-York et à Bamako. Il a également expliqué le travail de recherche en cours qui a pour but la collecte d'informations, de photos, de rapports par les partenaires techniques de l'UNESCO, parmi lesquels ICOMOS, CRAterre-ENSAG et les Ministères de la Culture de la France et du Mali. Il a également rappelé l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies des résolutions 2056, 2071 et 2085, condamnant fermement la destruction de sites culturels et religieux et appelant toutes les parties à prendre les mesures nécessaires à la protection des sites du patrimoine mondial au Mali ; ainsi que l'inscription des biens « Tombouctou » et le « Tombeau des Askia » à Gao sur la Liste du patrimoine mondial en péril par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36e session en juin 2012, dans le but de mobiliser la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide au Mali dans ses efforts pour sauvegarder ces sites et prévenir le trafic illicite de biens culturels. M. Eloundou a rappelé aux participants la création du compte spécial de l'UNESCO pour aider le Mali dans ses efforts de sauvegarde de son patrimoine culturel touché par le conflit armé et a indiqué que des contributions financières provenant des gouvernements de la Croatie et de l'Ile Maurice ainsi que de la Fondation MBI Al Jaber au Royaume-Uni avaient déjà été reçus. Il a également indiqué que la Directrice générale de l'UNESCO avait alloué un financement initial pour des actions de soutien immédiat aux efforts du Mali, en particulier pour fournir des coordonnées géographiques des

sites du patrimoine mondial et des musées dans les régions nord ainsi que des informations pertinentes sur le patrimoine culturel immatériel afin de faciliter leur protection durant les opérations militaires et de mettre en place des activités d'inventaire, de documentation et de sauvegarde des objets culturels. Enfin, il est revenu sur les trois missions menées par l'UNESCO en mai 2012 pour faire un inventaire des dommages après la destruction des mausolées, en octobre 2012 pour préparer des documents et des supports d'information et en décembre 2012 pour présenter et restituer les cartes et les « passeports pour le patrimoine ».

16. M. Klessigue Sanogo, Directeur national du patrimoine culturel du Mali, Ministère de la Culture du Mali, a rappelé les actions menées par le gouvernement du Mali, en grande partie conjointement aux actions menées par l'UNESCO, présentées ci-dessus, comme les missions de l'UNESCO sur le terrain, l'adhésion au Second Protocole de 1999 de la Convention de la Haye et la demande d'inscription de « Tombouctou » et du « Tombeau des Askia » sur la liste en péril. Le gouvernement du Mali a soumis une demande d'assistance internationale d'urgence auprès de l'UNESCO (Convention de la Haye de 1954) afin d'entreprendre l'inventaire de la situation de son patrimoine culturel matériel et immatériel suite au conflit. Il a également collaboré avec l'UNESCO pour la formation et la sensibilisation menées auprès des militaires et des organisations non gouvernementales par le biais des cartes du patrimoine culturel et des « passeports pour le patrimoine » produits par l'UNESCO afin de permettre l'identification, la localisation et la protection des sites du patrimoine. Le Ministère de la Culture a mené plusieurs activités sur l'évaluation de l'impact du conflit sur les musées et les sites du patrimoine ainsi que sur l'impact sur les communautés locales. De nombreux accords bilatéraux ont été signés pour aider dans les efforts de sauvegarde et de réhabilitation. Le gouvernement a choisi le thème « *Vivre ensemble après le conflit* » pour la semaine nationale du patrimoine de 2013.
17. Son Excellence M. Daniel Rondeau, Ambassadeur, Délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO est revenu sur les actions menées par le gouvernement français. Il a commencé son allocution en insistant sur la relation longue et privilégiée qu'entretiennent la France et le Mali, notamment la priorité donnée à la coopération entre la France et le Mali dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Son Excellence M. Rondeau a souligné que sur les 150 programmes de jumelages de villes françaises, le Mali est le premier bénéficiaire de cette politique de coopération décentralisée, incluant la *Convention France-UNESCO*. Il a rappelé la volonté de la France d'accompagner le travail de la Commission nationale de dialogue et de réconciliation du Mali et de continuer ses actions de coopération pour la conservation du patrimoine, la restauration et la sauvegarde des manuscrits, de même que la réhabilitation des quatre sites principaux du patrimoine mondial.
18. Enfin, M. Amadi Ba, Directeur de la Coopération Internationale à la Cour Pénale Internationale (CPI) a annoncé que la CPI avait été sollicitée par le gouvernement du Mali et qu'une enquête pour crimes de guerre liés à la destruction du patrimoine malien était en cours. La CPI travaille en étroite collaboration avec les gouvernements français et malien afin de mener des recherches, d'étudier les documents et de vérifier les faits. Il est important qu'une mission de la CPI soit envoyée sur place conjointement à l'UNESCO le plus rapidement possible afin de préserver et récupérer les preuves dont les juges auront besoin pour prendre des décisions.

19. A la suite de ces quatre présentations, un panel de discussion comprenant M. Hamady Bocoum, Directeur du patrimoine culturel du Sénégal, M. Souayibou Varissou, Chef des Programmes du Fonds du patrimoine mondial africain, M. Yves Dauge, *Convention France-UNESCO*, M. Julien Anfruns, Directeur général de l'ICOM et Président du Comité international du Bouclier Bleu (ICBS) et M. Thierry Joffroy, CRAterre-ENSAG. Chacun des panélistes a rappelé la disponibilité de leurs organisations respectives à prendre part à la réhabilitation et à la sauvegarde du patrimoine du Mali. M. Bocoum a mis l'accent sur l'importance de travailler à prévenir des conflits futurs par l'éducation, la sensibilisation et la formation. M. Varissou a souligné la présence d'experts de qualité au Mali, et sur le reste du continent, disponibles pour accompagner le Mali dans sa reconstruction. Il a indiqué que les quatre actions prioritaires du Fonds du patrimoine mondial africain se concentrent sur le développement durable, les communautés locales, la documentation et l'utilisation des connaissances et du savoir-faire, et sont principalement à destination des pays en situation de conflit ou de post-conflit. M. Dauge a donné l'exemple du projet Fleuve Niger qui a réuni de nombreux partenaires autour de la protection du patrimoine et participer au développement économique. Il a également plaidé pour donner une place de choix aux experts maliens dans les travaux de réhabilitation. M. Anfruns a mis en avant six actions comprenant : la publication d'une liste rouge du patrimoine culturel d'Afrique de l'Ouest, une surveillance du patrimoine par les images satellites, la mise à jour et le partage d'informations sur l'état du patrimoine grâce aux réseaux de l'ICOM et du Bouclier Bleu, assister les forces armées dans l'identification du patrimoine afin d'éviter les bombardements et la formation à la lutte contre le trafic illicite, la protection du patrimoine en danger et notamment le patrimoine immatériel. M. Joffroy, qui a travaillé en collaboration avec l'UNESCO à la réalisation des cartes et des passeports sur le patrimoine culturel qui ont été distribués aux forces armées et aux ONGs, a rappelé l'importance de travailler avec des experts maliens ainsi qu'avec les communautés locales. Il a également insisté sur l'importance de relancer le secteur touristique au Mali.

V. Troisième séance: Le Plan d'Action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens

20. M. Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a présidé le panel de discussion et a présenté le Plan d'Action provisoire pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens avec M. Janis Karklins, Sous-directeur général de l'UNESCO pour la Communication et l'Information.

21. M. Rao a expliqué la manière dont le Plan d'Action provisoire avait été préparé par le Groupe de travail de l'UNESCO sur le Mali qui est composé des représentants de l'UNESCO, de l'ICOM, de l'ICOMOS, de l'ICCROM, de l'IFLA, de l'FPMA, de l'EPA, et de CRAterre-ENSAG. Le gouvernement français et les autorités maliennes ont également collaboré à la préparation de ce Plan d'Action. Celui-ci a trois objectifs principaux : 1) la réhabilitation du patrimoine culturel endommagé pendant le conflit, avec l'implication active des communautés locales; 2) mettre en place les mesures pour la sauvegarde durable des manuscrits ; 3) le renforcement des capacités en vue de rétablir les conditions appropriées pour la conservation, l'entretien, la gestion et la sauvegarde du patrimoine culturel et des manuscrits. Le coût total estimatif de ce plan d'action s'élève à plus de 11 millions de dollars des Etats-Unis.

22. M. Rao a noté en outre que les mesures prévues dans le plan concernent à la fois les sites du patrimoine mondial et les biens du patrimoine culturel protégés par la législation nationale. Des actions spécifiques sont prévues pour Tombouctou, le

Tombeau des Askia à Gao, les Vieilles Villes de Djenné et les Falaises de Bandiagara (Pays Dogon) ainsi que pour les musées. Des mesures globales pour la sauvegarde et la numérisation des manuscrits sont également prévues. Les activités de formation prévues par le plan d'action concernent tous les domaines de la préservation du patrimoine culturel, à la fois des monuments, du patrimoine immatériel et des manuscrits. Pour initier le Plan d'Action, une mission d'évaluation des dommages sera envoyée sur place. Celle-ci sera organisée dès que les conditions de sécurité au Mali le permettront.

23. M. Karklins a fourni une vue d'ensemble des mesures spécifiques qui devront être mises en place pour sauvegarder de manière durable les inestimables collections de manuscrits du Mali, qui constituent une part importante du patrimoine du Mali. Ces mesures seront basées sur six objectifs: 1) dresser un inventaire de la situation (puisque les manuscrits sont dispersés entre des bibliothèques publiques et privées et déplacés à Bamako); 2) la conservation des manuscrits; 3) l'établissement d'un partenariat avec les bibliothèques et les collections privées afin d'assurer la conservation des manuscrits sur le long-terme; 4) numériser les manuscrits afin de permettre un accès le plus large possible; 5) former les bibliothécaires et les archivistes et 6) mobiliser le réseau de partenaires spécialisés comprenant la Bibliothèque nationale de France (BnF) et l'IFLA, avec le soutien des gouvernements de Norvège et d'Afrique du Sud.

24. A la suite de la présentation du Plan d'Action provisoire, différents panélistes sont intervenus, parmi lesquels : M. Komlan Agbo, Directeur de la Culture de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), M. Bruno Favel du Ministère de la Culture et de la Communication de la France; M. Alexio Motsi, Chef des Archives nationales, d' Afrique du Sud; Mme Adele Cesi du Ministère des Biens et des Activités culturels d'Italie ; M. Baba Keita, Directeur de l'Ecole du patrimoine africain (EPA) au Bénin; et M. Philippe Peyredieu du Charlat, Chef du Secteur Culturel de la Direction Générale du Développement et de la Coopération de la Commission Européenne à Bruxelles. M. Agbo a promis le soutien de l'UEMOA pour la publication de la Liste Rouge de l'ICOM et la participation de son organisation aux futures actions de sauvegarde. M. Favel a souligné la mobilisation des institutions françaises pour soutenir les autorités maliennes et le Centre du patrimoine mondial, et a cité sept objectifs de coopération: 1) soutien institutionnel pour l'évaluation et la réhabilitation du patrimoine; 2) formation de spécialistes maliens par le biais de programmes de bourses et de formations continues avec l'Institut national du patrimoine en France et l'Ecole du patrimoine africain au Bénin; 3) assistance technique aux sites du patrimoine mondial du Mali à travers la *Convention France-UNESCO* et la relance du programme Fleuve Niger ; 4) valorisation et protection des centres urbains dans les villes du nord du Mali avec le soutien de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire ; 5) assistance dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels en collaboration avec le Musée du Quai Branly et d'autres musées français ; 6) développement d'une politique de numérisation en collaboration avec la Bibliothèque Nationale de France 7) une évaluation annuelle de la mise en place du Plan d'Action. M. Motsi, qui collabore depuis longtemps avec le Mali, a proposé une formation et des ressources, pour sensibiliser et protéger les manuscrits. Il a exprimé des inquiétudes quant à la durabilité de la protection qu'offre le Plan d'Action. Mme Cesi a partagé les approches et leçons tirées de précédentes expériences de coopération italiennes similaires en Iran, par exemple, qui ont impliqué avec succès les autorités locales et pris en compte les habitudes culturelles locales. M. Keita a souligné que des actions de long-terme étaient nécessaires et que les impacts des conflits sur tous les types de patrimoine devraient être examinés. Il a recommandé un travail en amont en

collaboration directe avec les autorités locales. M. Peyredieu du Charlat a indiqué que l'Union européenne pouvait travailler de façon complémentaire à ce que font les autres organisations et institutions (par exemple, en coopération avec la Ligue Arabe). Il voudrait construire un programme à partir d'un précédent projet de l'UE pour le dialogue interculturel et la médiation. Il a exprimé sa confiance au Plan d'Action et au fait qu'il débouchera sur des résultats concrets, ce qui intéresse l'UE en matière de protection efficace du patrimoine culturel.

25. Un certain nombre de participants ont souhaité prendre la parole. La Délégation de la Croatie a proposé de soutenir le Plan d'Action en partageant l'expérience de son pays en matière de numérisation des manuscrits. L'Ambassadrice du Gabon auprès de l'UNESCO a souligné l'importance de prendre des mesures préventives et surtout de consulter les experts locaux, les communautés et les autorités. M. Rao a clôturé la séance en assurant que les commentaires émis lors de la réunion seraient intégrés au Plan d'Action et a proposé d'élargir la liste des membres du Groupe de travail sur le Mali de l'UNESCO.

VI. Conclusions et cérémonie de clôture

26. Son Excellence M. Rondeau, Ambassadeur et Délégué Permanent de la France auprès de l'UNESCO a rappelé l'appel de juin 2012 lancé par le Ministre de la culture du Mali devant les médias lors de la réunion du Comité du Patrimoine mondial à Saint-Pétersbourg. En voyant cette mobilisation de partenaires internationaux, il a exprimé son optimisme quant à la meilleure protection du patrimoine culturel du Mali grâce au partenariat du Mali avec la communauté internationale et au Plan d'Action débattu.

27. M. Francesco Bandarin, Sous-directeur général de l'UNESCO pour la Culture, a reconnu l'engagement fort de la communauté internationale à soutenir le Mali. Il a indiqué que l'UNESCO continuera l'action qu'elle mène depuis des années, cette fois en collaboration avec de nombreux partenaires. Il a vivement encouragé le gouvernement du Mali à inclure le Plan d'Action dans son plan de développement national, afin de pouvoir mobiliser les donateurs potentiels. Il a souligné l'importance de renforcer les capacités et les ressources institutionnelles à travers le Plan d'Action, et a mis l'accent sur le rôle de l'UNESCO dans la coordination de toutes les ressources et capacités disponibles à l'intérieur et à l'extérieur du Mali.

28. M. Bruno Maïga, Ministre de la culture du Mali, a clôturé la réunion en appelant à la tolérance et au respect de la diversité. Il s'est dit heureux de voir que cette réunion ait réussi à mettre en place les bases d'une préservation du patrimoine culturel du Mali sur le long-terme. M. Maïga a indiqué que grâce à l'expertise des partenaires, un Plan d'Action avec une approche globale de sauvegarde du patrimoine culturel était maintenant disponible. Il a conclu en reconnaissant que même si la priorité avait été donnée à la protection et à la réhabilitation des mausolées et des manuscrits, il ne fallait pas oublier l'importance de développer un esprit de tolérance.

ANNEXES

1. PLAN D'ACTION
2. PHOTOS



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Annexe 1

REUNION INTERNATIONALE D'EXPERTS SUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DU MALI

Siège de l'UNESCO, Salle XII

Paris, France

18 février 2013

PLAN D'ACTION

POUR LA REHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET LA SAUVEGARDE DE MANUSCRITS ANCIENS DU MALI

Préparé par

Le groupe de travail de l'UNESCO sur le Mali

(UNESCO, ICOM, ICOMOS, ICCROM, IFLA, EPA, FPMA, CRATERRE-ENSAG)

Basé sur les informations fournies par le Gouvernement du Mali

Avec la contribution du Gouvernement de la France

Objectif 1: Réhabiliter le patrimoine culturel endommagé pendant le conflit avec l'implication active des communautés locales

Coût estimé : 5 150 000 USD

Résultats Attendus	Activités	Indicateurs clés de performance	Coût estimé (USD)	Partenaires	Calendrier			
					Urgent	Court terme	Moyen terme	Long terme
R.A.1.1 L'étendue des dommages au patrimoine culturel est évaluée précisément et la liste des mesures prioritaires d'urgence est établie	Mission d'évaluation des dégâts causés au patrimoine culturel à Tombouctou	Mission effectuée	50.000	UNESCO, Gouvernement de la France, Gouvernement du Mali, ICOM, ICOMOS, IFLA, INTERPOL, AKTC, Experts	●			
	Mission d'évaluation de l'état de conservation du Tombeau des Askia à Gao	Mission effectuée	30.000	UNESCO, Gouvernement de la France, Gouvernement du Mali, ICOMOS, INTERPOL, AKTC, Experts	●			
	Mission d'évaluation de l'état de conservation des villes anciennes de Djenné et des falaises de Bandiagara (pays dogon)	Mission effectuée	30.000	UNESCO, Gouvernement de la France, Gouvernement du Mali, ICOMOS, INTERPOL, Experts		●		
	Mission d'évaluation de l'état de conservation des musées et objets culturels	Mission effectuée	20.000	UNESCO, Gouvernement de la France, Gouvernement du Mali, ICOM, INTERPOL, Experts		●		
	Mission d'évaluation de l'état de conservation des autres sites culturels protégés par la législation nationale	Mission effectuée	20.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, ICOMOS, IFLA, INTERPOL, Experts		●		
	Mission d'évaluation des impacts du conflit sur le patrimoine culturel immatériel sur toute l'étendue du territoire	Mission effectuée	20.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communautés		●		
	Mission d'évaluation des besoins de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour élaborer des mesures d'urgence et un plan de revitalisation	Mission effectuée	20.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communautés		●		
	Réunion à Bamako de restitution des résultats des missions aux experts nationaux et aux communautés locales pour validation	Nombre de participants	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communautés		●		

R.A.1.2 La situation du patrimoine culturel avant et après le conflit est pleinement documentée et analysée	Etude documentaire des mausolées et cimetières de Tombouctou	Etude réalisée	20.000	UNESCO, ICOMOS, ICCROM, Gouvernement de la France, Gouvernement de l'Italie	●			
	Analyse de la situation en utilisant des images satellites, des photos, des cartes de Tombouctou, Gao et Kidal	Analyse réalisée	50.000	Presse, medias, ICOM, Forces armées, UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France	●			
	Réalisation d'une carte informatisée des biens Tombouctou et le Tombeau des Askia	Carte réalisée	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali,			●	
	Etude sur les savoir-faire traditionnels et les pratiques de conservation des mosquées et des mausolées	Etude réalisée	50.000	CRATERre, Gouvernement du Mali, UNESCO, Communautés		●		
	Documentation et étude d'inventaire des objets culturels des musées des régions nord du Mali	Etude réalisée	20.000	ICOM, Gouvernement du Mali, UNESCO		●		
	Inventaire du patrimoine culturel des régions nord du Mali basé sur les communautés	Inventaire élaboré	100,000	UNESCO EPA, Gouvernement du Mali		●		
	Préparation et transmission à la Cour Pénale Internationale (CPI) de la documentation détaillée sur le patrimoine culturel endommagé	Quantité d'information transmise à la CPI	50,000	CPI, Gouvernement du Mali, UNESCO		●	●	
R.A.1.3 La stratégie de réhabilitation et de reconstruction est clairement élaborée (y compris les coûts)	Etude de faisabilité de la réhabilitation cohérente, de la reconstruction et de la conservation des biens du patrimoine mondial endommagés à Tombouctou	Etude réalisée	40.000	UNESCO, ICOMOS, ICCROM, CRATERre, EPA		●		
	Etude de faisabilité de la réhabilitation, de la reconstruction et de la conservation du Tombeau des Askia à Gao	Etude réalisée	20.000	UNESCO, ICOMOS, ICCROM, CRATERre, Gouvernement du Mali		●		
	Etude de faisabilité de la conservation et de la sauvegarde des musées des régions nord du Mali affectés par le conflit armé	Etude réalisée	20.000	UNESCO, ICOM, ICCROM, EPA, Gouvernement du Mali		●		
	Etude de faisabilité de la conservation et de la sauvegarde des sites culturels et monuments majeurs détruits au nord du Mali et dans les zones périphériques affectées par la crise	Etude réalisée	20.000	UNESCO, Gouvernement de la France		●		
	Réunions de consultation sur la réhabilitation et la stratégie de reconstruction des sites culturels avec les communautés de Tombouctou et de Gao	Nombre de participants	50.000	Communautés, Gouvernement du Mali, UNESCO, ICOMOS, ICCROM, CRATERre			●	
	Réunions de consultation avec les parties prenantes (comités de gestion et autorités locales de Tombouctou et de Gao, etc.)	Nombre de participants	40.000	Communautés, autorités locales, Gouvernement du Mali, UNESCO, ICOMOS, ICCROM, CRATERre			●	

R.A.1.4 Le patrimoine culturel affecté par le conflit est réhabilité, reconstruit et sauvé	Réhabilitation et conservation des mosquées et de la vieille ville de Tombouctou	Plans préparés et travaux initiés	1.000.000	UNESCO, ICOMOS, ICCROM, CRATERre, Gouvernement du Mali, Communauté internationale			●	●
	Reconstruction et conservation des mausolées et cimetières de Tombouctou	Plans préparés et travaux initiés	1.000.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, AKTC, Communauté internationale			●	●
	Réhabilitation et conservation du Tombeau des Askia à Gao	Plans préparés et travaux initiés	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, AKTC, Communauté internationale			●	●
	Réhabilitation et conservation des autres sites culturels et monuments majeurs détruits au nord du Mali et dans les zones périphériques affectées par la crise	Plans préparés et travaux initiés	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communauté internationale			●	●
	Réhabilitation des musées des régions nord du Mali	Plans préparés et travaux initiés	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, ICOM, Communauté internationale			●	●
	Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du Nord Mali affecté par la crise à travers un appui à l'accompagnement des communautés à la célébration des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO	Plans préparés et travaux initiés	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communauté internationale			●	●
R.A.1.5 Les structures de gestion du patrimoine culturel à Tombouctou et à Gao sont pleinement fonctionnelles	Réhabilitation des infrastructures et fourniture d'équipements aux structures de gestion du patrimoine culturel à Tombouctou et à Gao	Plans préparés, travaux initiés et besoins en équipement identifiés	200.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communauté internationale		●		
R.A.1.6 Tombouctou et le Tombeau des Askia sont retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril	Mise à jour des plans de gestion de Tombouctou et de Gao	Plans mis à jour	100.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, ICOMOS, ICCROM, EPA, FPMA		●	●	
	Mission de suivi effectuée dans le cadre des décisions du Comité du patrimoine mondial	Mission effectuée	30.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, ICOMOS,	●	●	●	●
	Rapports d'étape présentés au Comité du patrimoine mondial	Rapports examinés	Aucun coût	UNESCO, ICOMOS, Comité du patrimoine mondial	●	●	●	●

Objectif 2: Mettre en place les mesures pour la sauvegarde durable des manuscrits

Coût estimé: 3 900 000 USD

Résultats Attendus	Activités	Indicateurs clés de performance	Coût estimé (USD)	Partenaires	Calendrier			
					Urgent	Court terme	Moyen terme	Long terme
R.A.2.1 L'ampleur des dégâts sur les manuscrits est évaluée précisément et les mesures d'urgence sont identifiées	Mission d'évaluation: (i) à Tombouctou, de l'ampleur des dégâts causés au Centre Ahmed Baba et de l'état de conservation des manuscrits situés dans les bibliothèques privées ; (ii) à Bamako, de l'état de conservation des manuscrits et leurs copies numériques transférés sur place	Rapport produit et document de projet élaboré	30.000	IFLA, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, ONG, Communautés	●			
	Réunions de consultation avec les propriétaires des bibliothèques privées, avec le Centre Ahmed Baba et avec les communautés sur les résultats des missions	Nombre de participants	50.000	IFLA, ICA, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, ONG, Communautés		●		
R.A.2.2 Les mesures adéquates de sauvegarde temporaire des manuscrits sont mises en place	Réunion de consultation pour définir les méthodes et conditions de stockage des manuscrits	Nombre de participants	20.000	Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud UNESCO		●		
	Fourniture d'équipements, d'espaces et de conditions de stockage appropriées pour la sécurisation, la conservation physique et la restauration des manuscrits	Nature des besoins en matériel et de stockage, identifiée	500.000	UNESCO, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Gouvernement de la Croatie	●	●	●	

R.A.2.3 Le Centre Ahmed Baba est réhabilité et pleinement opérationnel	Travaux de réhabilitation du bâtiment	Bâtiment réhabilité	1.000.000	UNESCO Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Communauté internationale		●	●	●
	Fourniture des équipements nécessaires-et du personnel	Equipements installés, personnel recruté	1.000.000	Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Gouvernement de la Croatie, Communauté internationale			●	●
R.A.2.4 Les Bibliothèques privées affectées par le conflit sont réhabilitées et pleinement opérationnelles	Travaux de réhabilitation conduits sur les bâtiments affectés	Plans préparés, travaux initiés	300.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Communauté internationale			●	●
	Fourniture d'équipements et de ressources humaines pour le catalogage la numérisation, la restauration et la conservation des manuscrits	Equipements installés, personnel recruté	300.000	UNESCO, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Gouvernement de la Croatie			●	●
	Retour des manuscrits à Tombouctou	Nombre de manuscrits ramenés	100.000	Communautés, ONG, Gouvernement du Mali, UNESCO			●	●
R.A.2.5 Les manuscrits sont numérisés et accessibles	Réunions de consultation avec les propriétaires privés de manuscrits, politique de numérisation mise en place	Nombre de participants, politique mise en place	50.000	Communautés, ONG, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la Norvège, UNESCO		●	●	
	Formation sur la conservation, la numérisation, la valorisation et l'étude des manuscrits	Nombre de participants	50.000	IFLA, UNESCO, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Gouvernement de la Croatie, Gouvernement de l'Allemagne,			●	
	Numérisation des manuscrits	Nombre de manuscrits numérisés	500.000	IFLA, UNESCO, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement d'Afrique du Sud, Gouvernement de la Croatie Gouvernement de l'Allemagne			●	●

Objectif 3: Assurer le renforcement des capacités en vue de rétablir les conditions appropriées pour la conservation, l'entretien, la gestion et la sauvegarde du patrimoine culturel et des manuscrits

Coût estimé: 2. 620 000 USD

Résultats Attendus	Activités	Indicateurs clés de performance	Coût estimé (USD)	Partenaires	Calendrier			
					Urgent	Court terme	Moyen terme	Long terme
R.A.3.1 Les professionnels du patrimoine culturel sont formés	Préparation d'une stratégie nationale de renforcement des capacités pour le Mali	Stratégie préparée	50.000	ICCROM, UNESCO, Gouvernement du Mali		●		
	Atelier de formation sur la gestion des sites du patrimoine mondial	Nombre de participants	50.000	ICCROM, UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France, FPMA, EPA			●	
	Atelier de formation sur la gestion des musées et sur les premières aides aux collections	Nombre de participants	50.000	ICOM, EPA, UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France			●	
	Renforcement des capacités sur la gestion du patrimoine immatériel	Nombre de participants	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France, EPA			●	
	Atelier de formation sur, la conservation des manuscrits,	Nombre de participants	50.000	UNESCO, IFLA, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France,			●	●
	Formation en gestion des risques et préparation de plans d'urgence	Nombre de participants	50.000	ICCROM, UNESCO, EPA, FPMA, Gouvernement du Mali, INTERPOL			●	●
	Création d'un Centre de ressources pour les sites du patrimoine culturel du Mali, à Mopti	Centre de ressource opérationnel	100.000	Aga Khan Trust for Culture, UNESCO			●	
	Mise en place d'une base de données des professionnels du patrimoine culturel africain	Base de données disponible	30.000	EPA, CHDA, Universités Africaines, FPMA, UNESCO			●	●

R.A.3.2 Les communautés et autorités locales sont sensibilisées et formées à la conservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel et des manuscrits	Formation sur l'entretien des sites du patrimoine culturel	Nombre de participants	50.000	Communautés, Autorités locales, Gouvernement du Mali, CRATERRE, UNESCO			●	
	Formation sur la gestion du patrimoine culturel immatériel	Nombre de participants	50.000	Communautés, Autorités locales, Gouvernement du Mali, CRATERRE, UNESCO			●	
	Formation sur l'interprétation et la valorisation du patrimoine culturel	Nombre de participants	200.000	EPA, FPMA, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France, AIMF, UNESCO			●	●
	Formation sur la conservation des manuscrits	Nombre de participants	50.000	UNESCO, Gouvernement de la Norvège, Gouvernement du Mali, Gouvernement du Luxembourg, Gouvernement de la France, Gouvernement d'Afrique du Sud			●	
	Formation sur la conservation des objets culturels	Nombre de participants	50.000	ICOM, ICCROM, EPA, Gouvernement du Mali, UNESCO			●	●
	Soutien aux activités de redynamisation de la culture: festivals, activités éducatives, rencontres d'information et de sensibilisation à l'importance et à la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel comme outil de développement économique, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de reconstruction morale des communautés	Nombre de participants	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Gouvernement de la France,			●	●
R.A.3.3 Les imams, les associations de maçons, les détenteurs de manuscrits, les responsables de mausolées et autres sites culturels sont dotés de moyens pour coordonner efficacement les travaux de réhabilitation et de reconstruction à Tombouctou et Gao, et la sauvegarde des manuscrits	Formation sur les travaux de réhabilitation, de conservation et de reconstruction	Nombre de participants	50.000	Communautés, Gouvernement du Mali, UNESCO			●	
	Fourniture d'équipement et soutien à des activités socio-économiques	Equipements fournis et nombres d'activités	100.000	Communautés, Gouvernement du Mali, UNESCO			●	●

R.A.3.4 La lutte contre le trafic illicite des objets culturels est renforcée	Ateliers de formation pour évaluer la situation de menace liée au trafic illicite et pour fournir des outils techniques et pratiques pour contrer le phénomène	Nombre de participants	50.000	UNESCO UNIDROIT INTERPOL OMD			●	
	Renforcement de la coopération entre la police, les douanes et les services de protection du patrimoine culturel, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels	Nombre d'activités impliquant différents partenaires / parties prenantes	30.000	UNESCO UNIDROIT INTERPOL OMD Carabinieri Pays frontaliers		●	●	●
	Mise en place d'accords bilatéraux avec les pays partenaires du Mali sur la protection réciproque et la restitution des biens culturels volés ou illicitement exportés	Nombre d'accords bilatéraux	Aucun coût	Pays frontaliers, Pays importateurs Bouclier Bleu			●	●
	Transmission à INTERPOL des informations sur les biens culturels maliens volés	Quantité d'informations envoyées à INTERPOL	Aucun coût	INTERPOL, Gouvernement du Mali, UNESCO	●	●		
	Lancement d'initiatives visant à renforcer la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, en particulier à travers l'éducation et la sensibilisation, et avec la participation de représentants du marché de l'art au niveau international	Nombre d'initiatives	Aucun coût	Marché de l'Art, ONG, Gouvernement du Mali, UNESCO			●	
	Faciliter les discussions entre le Mali et les autres pays dans le cas où le Mali demande la restitution de biens culturels après le conflit, ou présentation de cas de restitution au Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale ("ICPRCP")	Nombre de cas facilités	20.000	UNESCO ICPRCP				●
	Création d'une Liste rouge de l'ICOM des objets culturels en péril, en Afrique de l'Ouest	Liste publiée	100.000	ICOM, Gouvernement de la Suisse, UEMOA		●		
	Mise à jour régulière de la Liste « Watch » et de la Liste « No Strike » de l'ICOM avec un accent particulier sur le Mali	Liste publiée	50.000	ICOM, Bouclier Bleu		●	●	●

R.A.3.5 Les capacités institutionnelles sont renforcées aux niveaux national et sous-régional	Renforcement institutionnel des autorités de gestion de Tombouctou et de Gao	Autorités de gestion fonctionnelles	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, EPA			●	
	Développement de modules de formation sur la protection des biens culturels aux écoles de formation militaire du Mali	Modules préparés	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, EPA			●	●
	Développement de mesures préparatoires en temps de paix, pour les biens culturels et création de services pour la protection et l'organisation des refuges pour les biens culturels meubles	Mesures identifiées	40.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, EPA ICOM, ICCROM				●
	Appui technique à la soumission de demandes d'urgence dans le cadre de la Convention de 1954	Au moins un bien culturel inscrit sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée	30.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communauté internationale			●	●
	Assistance financière et technique supplémentaire pour aider à préserver et à conserver les biens culturels endommagés dans le cadre de la Convention de 1954	Au moins une demande d'assistance soumise	40.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communauté internationale			●	
	Appui à la formation régulière et au renforcement des capacités sur le patrimoine au niveau de la police et des douanes	Nombre de personnes formées	50.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, ECOWAS, INTERPOL, OMD			●	●
	Appui et assistance pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel en vue de consolider la cohésion sociale, la réconciliation, la résolution des conflits et le développement durable	Nombre d'activités	30.000	UNESCO, Gouvernement du Mali, Communautés			●	
	Séminaire sur la sauvegarde du patrimoine culturel comme outil pour la paix et prévention des conflits	Nombre de participants	50.000	Organisations sous-régionales, MISMA, EPA, UEMOA, UNESCO, Gouvernement du Mali			●	
	Séminaire de sensibilisation sur la conservation du patrimoine à l'attention des forces armées, des médias et des autorités locales	Nombre de participants	50.000	Gouvernement du Mali, CEDEAO, UNESCO, Bouclier bleu				●
	Mise en place et coordination d'un groupe de travail sur la culture au sein des partenaires techniques et financiers du Mali	Groupe de travail mis en place	100.000	Agences des Nations-Unies, UNESCO, Gouvernement du Mali,		●		
	Réunion sous régionale sur la prévention des risques de destruction du patrimoine culturel en cas de conflit armé en Afrique	Nombre de participants	100.000	UNESCO, UA, UEMOA, CEDEAO, FPMA, EPA			●	

ER.3.6 Le public est régulièrement informé dans le processus de réhabilitation et de reconstruction	Activités de sensibilisation, réunions d'information, publications régulières sur les réalisations et diffusion au public	Nombre d'activités de sensibilisation et de publications	500.000	UNESCO, Gouvernement du Mali,		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---------	----------------------------------	--	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Annexe 2 : Photos de la réunion



Mme Aurélie Filippetti, Ministre de la culture - France, Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, M. Bruno Maïga, Ministre de la Culture - Mali



M. Bruno Maïga, Ministre de la culture - Mali et Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



Une importante délégation malienne a participé à cette réunion



De nombreux experts techniques ainsi que des représentants des Etats membres de l'UNESCO ont également participé à cette réunion.

